

1.3.2. Promouvoir la professionnalisation des forces de sécurité

Le Canada devra pousser les pays partenaires à accorder une attention particulière à cette question dans les pays africains (armée, police, gendarmerie, douanes, etc.). Le Canada doit continuer, à aider à former et doter des moyens techniques (capacités d'enquête, police scientifique, administration...) les corps de sécurité, pour qu'ils soient non seulement prêts à remplir des missions de maintien de la paix, mais aussi pour traiter efficacement et légalement de certains défis sécuritaires tels que la criminalité transfrontalière, la criminalité urbaine, etc.

De telles activités nécessitent une formation non seulement technique mais également une sensibilisation aux droits de la personne, au droit humanitaire, aux valeurs démocratiques et un renforcement du contrôle civil de l'action des corps de sécurité. Ils doivent être renforcés, avec la coopération les pays donateurs, des récipiendaires et des institutions africaines. Celles-ci seront importantes dans la sensibilisation des gouvernements africains à la question, et pour la mise sur pied de programmes régionaux ou sous-régionaux de formation.

1.3.3. Contribuer au soutien logistique

Le Canada devrait accorder une importance au soutien logistique, notamment aux dons d'équipements pour les opérations de paix. En effet, il existe des compétences et une certaine expérience des pays africains dans les missions de paix, ce depuis l'opération de l'ONU au Congo, mais ce sont souvent les capacités logistiques qui font défaut aux pays africains. Le Canada pourrait, par exemple, contribuer au développement de capacités opérationnelles réelles pour les interventions de paix d'une organisation comme la CEDEAO, qui dispose d'une force régionale (*Ecowas Monitoring Group* ou ECOMOG) et cherche à se doter d'un stock d'équipements à partir des dons reçus lors de missions de paix.

2. Poursuivre les efforts de sécurité humaine

Les OIG africaines peuvent aider au développement de la sécurité humaine grâce à leur influence politique et à leur rôle de coordinateurs ou de médiateurs entre les États membres. Il sera donc important pour le Canada de faire valoir la perspective de la sécurité humaine chez les responsables des organisations africaines. Une institution comme l'Union africaine, mais aussi celles sous-régionales, devraient disposer d'une autonomie de prise de position sur des questions touchant la paix et la sécurité africaine mais aussi internationale, ce qui implique la fin des tabous entretenus par une application rigide du principe de souveraineté des États.

Le Canada devra donc continuer à travailler pour que les mentalités changent, en Afrique et ailleurs, au point de vue de la sécurité. Dans ce but, les tâches à effectuer sont nombreuses, complexes et coûteuses.